

MAIRIE DE
SAINT-LÉONS
12780

Téléphone : 05 65 61 86 03
Télécopie : 05 65 58 80 82
mairie-saintleons@wanadoo.fr



**CONVOCATION A LA PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le jeudi 17 octobre 2024 à 20 h 30

à Salle du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver l'ordre du jour :

- Approbation du dernier Procès Verbal du 03/08/2024
- Correction erreur sur exercices antérieurs
- Renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste Agence Communale
- Convention relative à l'accompagnement du CDG12 pour la retraite et l'invalidité de la CNRACL
- Adoption du RPQS d'Assainissement collectif 2023
- Adoption du RPQS de l'eau potable 2023
- Achat terrain section AB 471 pour 990m² et AB 411 pour 860m² situé RD 911- Bois du Four
- Convention de servitude de passage Liaison ancien chemin de Saint-Léons / Aire des Arènes (Longueur 335m)
- Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Saint-Léons, le jeudi 10 octobre 2024
Le Maire, Jean-Michel ARNAL



POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e) donne pouvoir à.....

..... ⁽²⁾

de me représenter à la réunion convoquée pour le 17 octobre 2024 à 20 h 30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant ⁽³⁾ auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à le2024 .

Bon pour pouvoir et signature

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum